

Pourquoi ce programme?

L'évolution des connaissances sur les abus et l'exploitation sexuels des enfants a mis en évidence les effets dévastateurs de ce fléau à travers le monde. Touchés par ce constat, les membres de la Fondation Oak ont décidé en 1998 d'établir un programme destiné à financer des projets en faveur des enfants vulnérables ou victimes de tels abus.

Quelle différence pour les enfants?

Notre but est de modifier leur environnement afin que les enfants puissent grandir en toute sécurité, être protégés des abus et de l'exploitation sexuels, ainsi que du trafic d'enfants à des fins d'exploitation sexuelle.

Dans quelles régions du monde?

Afrique orientale: Ethiopie, Ouganda, Tanzanie & programmes régionaux

Europe orientale: Bulgarie, Lettonie et programmes régionaux

Suisse: région francophone principalement

Un nombre limité de projets novateurs appliquant les principes du programme dans d'autres pays sont aussi recevables. Le programme se réserve le droit de sélectionner les ONG éligibles.

Les acteurs de la société civile au niveau international (ONG ou autres), dont les connaissances et le savoir-faire sont reconnus, sont également éligibles, dans les cas où les ONGs nationales ne peuvent pas agir ou lorsque les projets ont une forte valeur ajoutée.

Quelles priorités sur cinq ans?

Des orientations stratégiques ont été fixées pour la période 2006-2010 qui confirment le choix des pays prioritaires pour les projets de **prévention, de protection, d'assistance et de sensibilisation**, ainsi que l'appui à la société civile au niveau international et régional. Le programme confirme aussi la nécessité de promouvoir avec les partenaires les enseignements tirés de leur expérience.

A. Priorités stratégiques de financement

1. Projets de prévention et de réhabilitation s'adressant aux enfants et à leur famille ou leur communauté afin d'enrayer les abus et l'exploitation sexuels dont ils sont victimes. Dans la mesure du possible, le programme encourage les organisations à coordonner leurs actions avec les services gouvernementaux pour constituer des systèmes de protection intégrés et pluridisciplinaires.

2. Assistance aux enfants séparés de leur communauté, notamment les enfants en situation d'urgence et les enfants placés en institution ou chez un employeur (travail domestique, etc.) sur la thématique des abus et de l'exploitation sexuels.

3. Lobbying visant à mettre les questions relatives aux abus et à l'exploitation sexuels des enfants à l'ordre du jour des pays et des régions prioritaires. Des initiatives de sensibilisation au niveau international peuvent également être financées.

4. Développement des connaissances et de l'expertise des acteurs professionnels et communautaires en vue de la mise en place de mécanismes et de systèmes de protection, formels ou non. De tels projets devront inclure des enseignements spécifiques sur les abus et l'exploitation sexuels des enfants.

5. Les acteurs locaux particulièrement novateurs pourront éventuellement bénéficier de financements pour démultiplier l'impact de leur travail: par la formation d'autres intervenants, en répliquant certains aspects de leurs projets ou en formant des alliances stratégiques.

B. Apprendre et agir

Les réflexions stratégiques de la Fondation Oak ont mis en évidence la nécessité de soutenir les processus d'apprentissage pour améliorer la conception des projets et renforcer l'impact des actions de lobbying. C'est pourquoi le programme soutient la recherche et la publication d'études :

- 1) visant à capitaliser et à diffuser sur le terrain les connaissances issues des projets soutenus ;
- 2) constituant le préalable à un nouveau projet ;
- 3) ciblant des domaines encore non explorés.

Une initiative originale a été lancée dans le but de tester la validité de certains aspects des projets actuels. Ce « programme d'étude » est le résultat de longues consultations avec les partenaires pour comprendre :

1. en quoi les approches basées sur la résilience améliorent les projets sur l'abus et l'exploitation sexuels des enfants ;
2. quelles sont les motivations des individus impliqués négativement dans la spirale de l'abus ou de l'exploitation sexuelle d'un enfant ;
3. comment les mécanismes de protection communautaire protègent les enfants ;
4. quels sont les facteurs de vulnérabilité des enfants face aux abus et à l'exploitation sexuels.

Le programme encouragera également les activités de formation continue et de réflexion au sein des organisations qu'il soutient.

Quels types de projets sont financés?

A titre d'exemple, la Fondation a financé des projets de sensibilisation et d'éducation, des partenariats avec les médias, des initiatives de protection communautaire, la mise en place de numéros d'urgence spécialisés, des campagnes de sensibilisation sur les risques d'abus liés à l'Internet, des mesures d'accès à l'éducation formelle et non formelle, la formation d'acteurs communautaires et professionnels, des projets d'éducation par les pairs, des programmes de réhabilitation et de réinsertion pour les victimes, des recherche-action. Le programme finance également le développement institutionnel et l'amélioration du suivi et de l'évaluation de projets au sein des organisations.



Les compétences professionnelles devant être renforcées tant au niveau national que local, la Fondation finance également des formations et le parrainage de catégories de professionnels spécialisés: travailleurs sociaux, pédiatres, infirmières, policiers, juristes, journalistes.

Le programme reconnaît que les situations telles que le placement en institution, l'urgence humanitaire, le travail des enfants, l'Internet ou le handicap, rendent les enfants particulièrement vulnérables à l'abus et à l'exploitation sexuels. La Fondation Oak souhaite donc identifier des projets novateurs dans ces domaines, tant au niveau international que local. Le concept « Apprendre et agir » évoqué ci-dessus influera également sur la sélection du type et des composantes des projets que la Fondation entend financer pendant cette période.

Quels sont nos principes de base ?

Les partenaires financés par la Fondation Oak doivent :

- être à l'écoute des enfants et encourager leur participation
- appliquer la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant
- bâtir leurs projets sur les forces et les potentiels des enfants, des familles et des communautés
- se sentir responsables de la protection et de la sécurité des enfants dont ils s'occupent
- prendre part à la sensibilisation et à la formation des responsables politiques
- considérer l'enfant dans son intégralité et ne pas le réduire à son statut de victime
- être prêts à apprendre de leur expérience

Est-ce que travailler « avec les autres » au niveau local est important pour le programme ?

Oui, les interventions pluridisciplinaires impliquant des professionnels compétents et des communautés motivées, constituent l'une des meilleures façons de protéger les enfants. Dans les pays prioritaires, le programme identifie les régions dans lesquelles des actions conjointes entre partenaires travaillant avec les enfants et leur famille pourraient être soutenues. Des négociations sont en cours pour financer de telles actions et en diffuser les enseignements

Et au niveau régional et international ?

Le programme recherche des opportunités de renforcer la coordination des politiques et de la pratique au niveau régional et international dans le cadre de son mandat. A cet effet, la Fondation financera les groupements d'acteurs visant à améliorer la qualité des programmes et des politiques.

Le programme diffuse-t-il des publications?

Dans le cadre de l'orientation stratégique « Apprendre et agir », la Fondation peut être amenée à commanditer des études ou toute autre publication en vue d'améliorer sa politique.

Objectif stratégique du programme

« D'ici 2010, le programme contre la maltraitance des enfants entend devenir une plaque tournante d'un réseau composé d'ONGs, de donateurs et d'autres acteurs dont les connaissances et les idées novatrices permettront de prévenir l'abus et l'exploitation sexuels des enfants mais aussi d'apporter une aide aux victimes ».



Que fait la Fondation Oak ?
